

Bulletin n° 2 de le Coordination du Service d'ordre de Solidaires IdF - Mars 2017

2 mars 2017

BULLETIN N°2 DE LA COORDINATION DU SERVICE D'ORDRE DE SOLIDAIRES IDF

MARS 2017

ÉDITO

État d'urgence, violences policières, condamnation de syndicalistes, manifestations interdites : alors que les inégalités persistent dans notre pays, le gouvernement préfère une réponse sécuritaire.

Heureusement, loin de se laisser intimider le mouvement social continue de se mobiliser et de résister dans des conditions parfois difficiles. Les manifestations contre la loi Travail n'étaient pas un endroit où promener une poussette au risque d'exposer son enfant aux gaz de la police et les interpellations nombreuses de manifestant-e-s, parfois suivies de prisons, visent à intimider celles et ceux qui luttent. Dans le même temps, une frange des manifestant-e-s a choisi d'adopter des tactiques de manifestation très offensives qui ont un impact sur tout le cortège.

Avec les grèves (notamment dans les raffineries ou le rail), les manifestations pour le moins animées (et tout l'attirail qui l'accompagnait du masque aux lunettes) en Ile-de-France resteront comme un des souvenirs marquant du mouvement contre la loi Travail. So-

lidaires les aura traversés sans dommages en ce qui concerne son cortège.

Mais il nous faut ici évoquer également les camarades de notre syndicat qui lors de dispersions ont été victimes de l'usage massif de grenades de désencerclement et notamment notre camarade Laurent, de Sud Santé AP-HP qui a perdu l'usage d'un œil lors de la manifestation du 15 septembre.



Alors que nos revendications restent entières, la situation politique générale nous invite à la vigilance. La pression policière sur les manifestations est toujours aussi importante et l'extrême droite se sent en confiance devant les scores réalisés par sa championne, ne fut-ce que dans les sondages.

Face à cela, nulle fatalité mais une nécessité : s'organiser pour assurer la protection de notre syndicat et des ses adhérent-e-s. Et pour ne pas déléguer cela à un groupe réduit il faut le prendre en charge collectivement, en parler dans nos syndicats, mandater des camarades pour cette tâche et bien sûr se former. Pour cela une échéance prochaine : les 20 et 21 avril. Qu'on se le dise !

SOMMAIRE

ÉDITO P 1

INVITEZ-NOUS P 1

POURQUOI CONSTRUIRE UN SERVICE

D'ORDRE DE SOLIDAIRES ? P 2

CONTACTER LA SOO P 2

REJOINDRE LE SO IDF P 2

PROGRAMME FORMATION P 2

RETOURS EN IMAGES P 3

LES NOUS DEBENT MERCI P 3

FORMATION, LES INDUS P 4

Invitez-nous !

AG de syndicats départementaux, conseil fédéraux, réunions de bureau... Nous sommes disponibles pour venir discuter avec vous des questions liées à la sécurité du syndicat au sens large, aux manifestations, au service d'ordre en particulier. Si vous souhaitez en débattre ou simplement que nous venions faire une présentation pour susciter des vocations : contactez-nous. sesolidf@gmail.com

BULLETIN N°2 DE LA COORDINATION DU SERVICE D'ORDRE DE SOLIDAIRES IDF

MARS 2017

ÉDITO

État d'urgence, violences policières, condamnation de syndicalistes, manifestations interdites : alors que les inégalités persistent dans notre pays, le gouvernement préfère une réponse sécuritaire.

Heureusement, loin de se laisser intimider le mouvement social continue de se mobiliser et de résister dans des conditions parfois difficiles. Les manifestations contre la loi Travail n'étaient pas un endroit où promener une poussette au risque d'exposer son enfant aux gaz de la police et les interpellations nombreuses de manifestant-e-s, parfois suivies de prisons, visent à intimider celles et ceux qui luttent. Dans le même temps, une frange des manifestant-e-s a choisi d'adopter des tactiques de manifestation très offensives qui ont un impact sur tout le cortège.

Avec les grèves (notamment dans les raffineries ou le rail), les manifestations pour le moins animées (et tout l'attirail qui l'accompagnait du masque aux lunettes) en Île-de-France resteront comme un des souvenirs marquant du mouvement contre la loi Travail. So-

lidaires les aura traversées sans dommages en ce qui concerne son cortège.

Mais il nous faut ici évoquer également les camarades de notre syndicat qui lors de dispersions ont été victimes de l'usage massif de grenades de désencerclement et notamment notre camarade Laurent, de Sud Santé AP-HP qui a perdu l'usage d'un œil lors de la manifestation du 15 septembre.



Alors que nos revendications restent entières, la situation politique générale nous invite à la vigilance. La pression policière sur les manifestations est toujours aussi importante et l'extrême droite se sent en confiance devant les scores réalisés par sa championne, ne fut-ce que dans les sondages.

Face à cela, nulle fatalité mais une nécessité : s'organiser pour assurer la protection de notre syndicat et des ses adhérent-e-s. Et pour ne pas déléguer cela à un groupe réduit il faut le prendre en charge collectivement, en parler dans nos syndicats, mandater des camarades pour cette tâche et bien sûr se former. Pour cela une échéance prochaine : les 20 et 21 avril. Qu'on se le dise !

SOMMAIRE

ÉDITO P 1

INVITEZ-NOUS P 1

POURQUOI CONSTRUIRE UN SERVICE D'ORDRE DE SOLIDAIRES ? P 2

CONTACTER LA CSO P 2

REJOINDRE LE SO IDF P 2

PROCHAINE FORMATION P 2

RETOURS EN IMAGES P 3

ILS NOUS DISENT MERCI P 3

FORMATION, LES INFOS P 4

Invitez-nous !

AG de syndicats départementaux, conseil fédéraux, réunions de bureau...

Nous sommes disponibles pour venir discuter avec vous des questions liées à la sécurité du syndicat au sens large, aux manifestations, au service d'ordre en particulier. Si vous souhaitez en débattre ou simplement que nous venions faire une présentation pour susciter des vocations : contactez-nous. sosolidf@gmail.com

- Emplacement : inFORMER LES SALARIÉ-ES > Les publications > Bulletin de la Coordination du SO de Solidaires IdF >
- Adresse de cet article :
<https://solidaires.org/Bulletin-no-2-de-le-Coordination-du-Service-d-ordre-de-Solidaires-IdF-Mars-2017>